ADRESSE

A LA

CONVENTION NATIONALE,

PAR LES CITOYENS

DU

DÉPARTEMENT DU JURA,

Contre les dispositions rétroactives de la Loi du 17 Nivôse, an deuxieme.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Nous venions aussi au nom de plus de deux cents communes du département du Jura, au nom de ce peuple simple, laborieux, grand par la patience avec laquelle il supporte les maux et se commande les sacrifices; plus grand, peut-être, par le courage avec lequel il brave les dangers, ou en triomphe; au nom de ce peuple nouvellement et doublement conquis à la liberté, et qui la conserve et la récele, pour ainsi dire, dans

la profondeur de ses montagnes, comme la premiere richesse que la nature ait créé pour l'homme; nous venions vous présenter nos réclamations contre cette loi malheureusement si funeste, qui, par la rétroactivité de ses dispositions les plus importantes, a bouleversé en France toutes les fortunes, et déchiré toutes les familles. Nous n'ignorions pas l'espece de défaveur, dont on avoit cherché à couvrir dans cette enceinte les plaintes si nombreuses qu'on vous avoit déja fait entendre sur le même objet; nous savions qu'elles n'avoient pas franchi cette barre; nous connoissions les décrets d'ordre du jour qui les avoient suivies; mais nous bravions cette défaveur; nous nous disions à nous-mêmes que le plus bel hommage que le peuple français pût rendre aux législateurs qui le représentent, c'étoit de ne jamais désespérer de leur retour aux principes; et cet hommage, citoyens, nous vous l'apportions, lorsqu'au moment où nous nous préparions à vous l'offrir, des voix puissantes devançant la nôtre, se sont élevées dans votre propre sein contre cette loi désastreuse que les tyrans, qui avoient étendu sur vous comme sur la nation entiere leur sceptre de fer, vous avoient surprise, l'ont dénoncée

à votre active sollicitude, vous en ont révélé la honteuse origine, et ont obtenu, de votre zele pour les principes, que vous chargeassiez votre comité de législation de vous rendre compte des maux sans nombre qu'elle avoit causés, et que vous en suspendissiez l'influence.

C'est ainsi, citoyens, que prévenant vous-mêmes nos vœux, et trompant, pour ainsi dire, nos espérances, par votre promptitude à les surpasser, vous avez fait tout-à-coup changer d'objet à notre mission. Nous étions chargés de vous présenter des réclamations ; nous venons vous rendre des actions de grâces; nous devions implorer votre autorité ; nous venons vous remercier de l'usage réparateur que déja vous en avez fait.

Cependant, citoyens, nous devons à nos commettans, dont les uns fécondent vos campagnes par leurs sueurs, et les autres combattent sur vos frontieres, pour la liberté, de presser encore votre zele. Nous leur devons, sur-tout, de vous encourager à vaincre tous les obstacles. Le moment est enfin venu où vous devez vous hâter de porter des regards séveressur tout ce que la législation de ces tems de malheur

et d'opprobre, qui ont failli à effacer jusqu'au nom même de la France, offre d'incohérent ou d'oppressif, et de le refondre. La journée du 9 *thermidor* demande que vous l'acheviez ; vous avez détruit la puissance des tyrans ; il vous faut détruire aussi leurs principes : déja vous avez signalé, en ce genre, votre liberté nouvelle, par de grands bienfaits ; vous avez exécuté avec courage les réformes les plus heureuses. Vous avez marché à grands pas avec l'opinion qui vous les indiquoit à mesure, et s'applaudissoit de vous voir la suivre. Il vous reste à faire disparoître jusques aux vestiges de la rétroactivité de votre loi sur les successions.

Faut-il même, citoyens, que nous vous montrions ici notre étonnement de voir cette rétroactivité monstrueuse, survivant et résistant, pour ainsi dire, encore aux attaques si multipliées et si puissantes qui lui ont été livrées de toutes les parties de la république?

Faut-il que nous vous disions qu'en traversant, pour nous rendre dans ce sanctuaire, cette place célebre, autrefois monument si fastueux de la servitude de la nation, et aujourd'hui monument si simple de sa liberté, nous y avons lu gravées sur des tables d'ai-

rain et en caracteres d'or, ces maximes qui, en effet, méritent d'être immortelles, parce qu'elles sont, tout-à-la-fois, le fondement et le frontispice de toutes les législations, et que, sans elles, il ne peut pas même exister de législation.

» Le gouvernement est institué pour ga-
» rantir à l'homme la jouissance de ses
» droits naturels et imprescriptibles :

» Ces droits sont l'égalité, la liberté, la
» sûreté, la *propriété*.

» Le droit de *propriété* est celui qui ap-
» partient à tout citoyen de jouir et de dis-
» poser à son gré de ses revenus, du fruit
» de son travail, de son industrie.

» *Tout effet rétroactif donné à la loi*
» *seroit un crime* ».

Nous les avons lues, citoyens, ces grandes et belles maximes, nous nous sommes arrêtés devant elles, nous leur avons payé, avec le peuple qui nous entouroit, et qui avoit, comme nous, les yeux fixés sur les tables indestructibles qui les renferment, un tribut religieux d'admiration et de sentiment......... Par quelle étrange fatalité, des principes que vous avez proclamez vous-mêmes, que vous avez imprimés, pour l'éternité, dans la chartre des droits imprescriptibles de l'homme

que vous avez chargé, pour ainsi dire, le tems de vous conserver dans une de ses créations les plus durables, et de vous reproduire, sans cesse, sont-ils donc encore si publiquement violés par vos propres loix?

Sans doute, vos tyrans et les nôtres ne vouloient que montrer ces principes au peuple; mais vous qui les avez abattus, comment ne l'en avez-vous pas fait encore jouir?

Sans doute, ils ne les gravoient sur l'airain que pour les effacer plus facilement de leur code; mais, vous que leurs projets mêmes ont armé contre eux, comment ne les y avez-vous pas encore replacés?

Sans doute, ils n'affectoient les imposantes maximes de la liberté, que pour mieux y cacher les fondemens de leur sanglant despotisme; mais, vous, pour qui la liberté n'est pas un vain nom, et qui n'aspirez qu'à en raffermir, ou plutôt, à en recréer l'empire, comment n'avez-vous pas fait disparoître encore cette contradiction révoltante qui se trouve entre vos principes et une loi qui n'en devroit être que la conséquence?

Ne croyez pas cependant que nous pensions, citoyens, que cette loi dont nous vous demandons la réforme, appartienne toute entiere à vos oppresseurs: non; ce n'est pas eux qui ont

créé le bien qui est résulté de sa disposition principale ; ce n'est pas eux qui ont posé la base sur laquelle vous l'avez assise ; mais ils ont défiguré votre ouvrage ; ils ont détruit l'influence de vos intentions : vous vouliez, vous, la paix des familles, et vous avez appelé tous les enfans de la même famille à l'exercice des mêmes droits, dans les successions des auteurs communs ; vous avez agi comme la nature, voilà votre principe, il vous appartient ; eux, au contraire, vouloient agiter les familles par la discorde, et s'emparant de ce principe d'égalité dans les successions, que vous n'aviez sagement destiné que pour l'avenir, ils l'ont appliqué au passé lui-même, et en ont fait remonter l'effet jusqu'au berceau de la révolution, qu'ils ont corrompue ainsi à force de vouloir l'aggrandir, et dont ils ont fait un vaste instrument de ruine, lorsqu'entre vos mains elle étoit un moyen fécond de bonheur....... Vous vouliez, vous, conserver les droits du sang, qui se fortifient d'autant plus qu'on les resserre davantage ; eux, au contraire, ont ôté aux droits du sang toute leur puissance en les étendant jusqu'aux générations les plus reculées........ Vous vouliez, vous, par une dégradation sagement progressive,

diminuer, plutôt qu'abattre toutes ces fortunes colossales qui sont comme une séparation entre des hommes qu'un même lien de fraternité doit unir ensemble; eux, au contraire, ont frappé tout-à-coup le pauvre, comme le riche, et ont morcelé jusques aux patrimoines les plus modiques....... Enfin, vous vouliez, vous, le respect des propriétés, vous saviez que sans la conservation des propriétés, il n'y a point de pacte social; eux, au contraire, au mépris de ce dogme fondamental de toute aggrégation politique, ont déplacé brusquement toutes les propriétés, ou les ont détruites........ En un mot, tout ce qu'il y a eu pendant cinq années dans chaque famille de conciliations domestiques, d'arrangemens d'intérêts, de transm ssions d'affection, de récompenses de sentiment, de libéralités de reconoissance, de dernieres volontés touchantes, de dons de la nature envers la nature, ils ont tout renversé, tout anéanti.

Voilà, citoyens représentans, les maux si nombreux que vous avez à réparer, et que votre intention est de réparer; mais il n'y a pas un instant à perdre pour l'application du remede; pendant que vous différez, les maux se prolongent. Une partie de la

justice est dans l'accélération avec laquelle son action s'exerce. La justice est la seule base immuable des gouvernemens. La justice est le fondement de toutes les loix, elle n'est pas une vertu, elle est un devoir.

Sur-tout, citoyens, point de transaction avec les principes; il ne faut pas disputer sur ce qu'ils commandent, il ne faut pas chercher à pallier des blessures profondes, il faut les guérir. Anéantissez l'effet rétroactif de votre loi avec courage, annéantissez-le tout entier; ne vous laissez pas effrayer par les inconvéniens que vous présenteront peut-être des imaginations séduites ou pusillanimes : quand le législateur veut fortement le bien, les inconvéniens disparoissent; d'ailleurs on ne divise pas la justice. Si vous n'anéantissiez l'effet rétroactif que pour ceux qui n'ont pas encore exécuté votre loi, et que vous le laissassiez subsister pour ceux qui en ont observé les dispositions, malgré leur rigueur, il s'ensuivroit que ceux qui se sont soumis, seroient punis de leur obéissance, et que ceux qui auroient refusé d'obéir, seroient récompensés; ainsi, vous inviteriez vous-mêmes les citoyens à résister aux loix qui luttent contre leurs passions, ou qui froissent leurs intérêts; vous les accoutumeriez à com-

battre avec leurs devoirs ; vous affoibliriez en eux le principe de la soumission à la seule autorité sur la terre qui ait droit à l'obéissance des hommes libres, celle de la loi, et vous prépareriez ainsi, sans le vouloir, la destruction même de la république.

Ne balancez donc pas, citoyens représentans, à effacer de votre législation une disposition qui la déshonore. Cette disposition est un crime. Ce crime, à la vérité, ce n'est pas vous qui l'avez commis; mais tant que vous ne le rétractez pas, vous le partagez ; faites donc tomber, il en est tems, cette accusation qui s'éleve ici contre vous ; révoquez une loi funeste ; rétablissez ce qu'on a détruit ; faites renaître l'ordre au sein des familles ; rappelez-y l'esprit de paix qu'on en a banni ; faites-y revivre les sentimens de la nature qu'on a trop éteints ; écartez-en ces contentions scandaleuses qui en empoisonnent la tranquilité ; écartez-en sur-tout ces hommes dévorateurs, dont les troubles sont la richesse et les discordes le patrimoine ; ramenez-les aux vertus touchantes, aux affections douces, et n'oubliez pas que le bonheur de la grande famille elle-même, qui n'est que la réunion des familles particulieres,

se compose tout entier de celui dont elles jouissent.

Vive la république une et indivisible ! vive la convention nationale !

(*Sont jointes à l'original les pétitions des communes, revêtues des signatures individuelles*).